

ÉDUCATION ■ Aux lycées Madame-de-Staël et Paul-Constans, les directions sont sereines face à la réforme

Les proviseurs rassurent sur le bac 2021

Les proviseurs des lycées publics de Montluçon donnent des clés pour comprendre la réforme du bac 2021 qui inquiète des parents et des professeurs.

Florence Farina
florence.farina@centrefrance.com

A lors que la réforme du bac 2021 inquiète des professeurs et des parents d'élèves et attise des critiques (voir notre édition d'hier), les proviseurs des lycées Madame-de-Staël et Paul-Constans se veulent rassurants sur ce qui va changer.

1 Des filières aux spécialités. Avec la réforme, le changement le plus visible est la disparition des filières Littéraire, Économique et Social et Scientifique. Les élèves devront choisir en fin de seconde trois spécialités. Ils en laisseront ensuite une à la fin de la première pour n'en avoir plus que deux en terminale. « Avec la réforme, l'orientation n'est plus la même. L'élève devra vraiment y réfléchir. La seconde est une classe de cogitation. La première et la terminale permettent de réfléchir au projet professionnel et de le peaufiner. Les élèves ont des spécialités mais ne deviennent pas des spécialistes. Le tronc commun d'enseignement et les options leur permettent d'avoir plusieurs cordes à leur arc », insiste Abdennabi Zaher, proviseur de Madame-de-Staël.

2 Pour le bac technologique. Le choix se fait différemment en filière technologique où les



BAC 2021. Les épreuves écrites et le grand oral représenteront 60 % de la note finale. PHOTO CÉCILE CHAMPAGNAT

secondes choisiront une série. « Au sein des séries, les matières sont imposées à la petite exception de la série Sciences et technologies de laboratoires (STL) où ils devront choisir entre biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoires », précise le proviseur Bruno Bouchez.

3 Les choix dans les lycées publics de Montluçon. Les spécialités représenteront 12 heures de l'emploi du temps des lycéens (trois fois quatre heures en première et deux fois six heures en terminale).

À Madame-de-Staël, les lycéens trouveront quatre spécia-

lités artistiques (arts plastiques, théâtre, cinéma-audiovisuel et musique), quatre spécialités linguistiques (allemand, anglais, espagnol et italien), quatre spécialités scientifiques (SVT, physique-chimie, mathématiques, numérique et sciences informatiques) enfin trois spécialités pluridisciplinaires (humanités, littérature et philosophie ; histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; sciences économiques et sociales).

Paul-Constans proposera en filière générale : mathématiques ; physique-chimie ; humanités, littérature et philosophie ; SVT ; sciences de l'ingénieur ; numérique et sciences informatiques.

En série technologique, on trouvera Sciences et technologies de laboratoire (STL), Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) et Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D).

4 La chronologie. Les élèves de seconde remplissent actuellement un dossier d'orientation dans lequel ils choisissent quatre spécialités voire cinq s'ils souhaitent une spécialité qui n'est pas proposée dans le lycée où ils sont scolarisés. Le conseil de classe du deuxième trimestre donne un avis et des recommandations sur ces choix. En cas de choix d'une spécialité

non pourvue par l'établissement, c'est le lycée d'origine qui envoie le dossier d'orientation à l'établissement visé. Le choix définitif des trois spécialités n'aura lieu qu'après le conseil de classe du 3^e trimestre au cours de la première semaine de juin.

5 L'examen. Face aux reproches qui mettent en avant un bac qui n'aurait plus la même valeur d'un établissement à l'autre, les proviseurs mettent en avant que l'examen garde sa valeur nationale.

Le contrôle continu représente 30 % de la note finale. Il s'agit de sessions d'épreuves en première et en terminale sur les enseignements du tronc commun (enseignement scientifique, histoire-géo, LV1 et 2, EPS) et la spécialité suivie uniquement en première. Les sujets seront nationaux, les copies anonymes et les corrections seront effectuées par d'autres professeurs que ceux qui suivent les élèves. 10 % proviendront des bulletins scolaires de première et terminale.

Dans les 60 % restants, on trouvera les épreuves anticipées de français en fin de première, les épreuves écrites de deux spécialistes de terminale, la philosophie et le grand oral. Pour ce dernier, les élèves piocheront dans une banque nationale de sujets et auront deux ans pour le préparer. ■

➤ Pratique. Les lycées Madame-de-Staël, Paul-Constans et Sainte-Louise-de-Marillac à Montluçon ainsi que Geneviève-Vincent à Commentry organisent des portes ouvertes samedi 16 mars de 9 heures à 17 heures.